

1.1 – Ordonnance collective ANALYSES DE LABORATOIRE ET EXAMENS ROUTINIERS - URGENGE

I. SITUATION CLINIQUE

Les analyses de laboratoire et examens appropriés, indiqués par un "x" sont demandés et réalisés d'emblée lors de l'arrivée des patients répondant aux critères mentionnés.

II. PERSONNEL AUTORISÉ

Le personnel infirmier de l'urgence

III. INDICATIONS

Les analyses de laboratoire et examens "am" sont réalisés le matin pour les patients observés sur civière et répondant aux critères mentionnés.

Les autres analyses de laboratoire et examens prescrits par le médecin s'ajoutent à ceux-ci. Le personnel infirmier est responsable, en collaboration avec le médecin, de vérifier les résultats des analyses de laboratoire et des examens effectués.

IV. PROTOCOLE MÉDICAL

Signes et symptômes principaux	ECG	FSC	Électrolytes Urée Créatinine Glucose	Tropo T-hs Si 1 ^{er} résultat positif, faire 2 ^e	Phosphatase alcaline, ALT, Bilirubine, lipase	TSH	PT, PTT, INR	Analyse et culture d'urine	Culture de plaie	Hémo- culture	Gaz veineux	Glycémie capillaire	BNP
AMBULATOIRE ET CIVIÈRE Douleur thoracique chez patient < 30 ans	X am			X am									
Douleur thoracique (angineuse et atypique) chez patient > 30 ans	X am	X	X	X am									
Dyspnée et antécédents et/ou signes d'insuffisance cardiaque	X am	X	X am	X am									X
Arrythmies objectivées / fibrillation auriculaire de novo	X am	X	X			X							
Prise d'anticoagulant : warfarine (<i>Coumadin^{MD}</i>) pour tous les patients							X am						
Saignements		X am	X				X						
Frisson sur prothèse valvulaire		X	X					X		X	X		
Température ≥ 38,0 °C (ou 37,8 °C chez les patients ≥ 65 ans)	X	X	X					X		X	X		
Brûlure mictionnelle, dysurie, hématurie								X					
Rougeur, chaleur, douleur, oedème, induration ou écoulement de plaie									X				
Douleur abdominale haute continue		X am	X	X	X am								
Instable : trouble de l'état de conscience, détresse respiratoire, hypoperfusion ou admis en salle de réanimation											X STAT		
Dyspnée chez patient post-op de chirurgie cardiaque < 6 semaines		X	X										X
Suspicion d'AVC	X	X	X				X					X	
Patient recevant du furosemide (<i>Lasix^{MD}</i>)			X DIE										
Patient recevant une transfusion (à faire 1 h après la fin de la transfusion)		X											

1.1 – Ordonnance collective ANALYSES DE LABORATOIRE ET EXAMENS ROUTINIERS - URGENCE

V. PÉRIODE DE VALIDITÉ

Date d'entrée en vigueur : 29 mai 2024
Fin de la période de validité : 29 mai 2027

VI. MÉDECIN RÉPONDANT

À l'**ambulatorio**, le médecin est avisé des analyses de laboratoire et examens par une annotation spécifique sur la feuille de triage via Med-Urge.

À l'**urgence majeure**, le médecin est avisé des analyses de laboratoire et examens par Med-Urge et par la présence des résultats au dossier.

Elaboration et validation de la version actuelle par le(s) médecins suivants :				
Nom	Prénom	N° de permis	Signature	Téléphone
Sirois-Leclerc	Julie	12779		
Validation de la version actuelle par le(s) responsable(s) de la qualité des soins :				
Nom	Prénom	Titre	Signature	Téléphone
Morency Laflamme	Dominique	Conseillère en soins à l'urgence		4476
Validation de la version actuelle par le(s) pharmacien(s) :				
Nom	Prénom	N° de permis	Signature	Téléphone
Non applicable				
Approbation de la version actuelle par le représentant du CMDP de l'ICM le 2024-05-01				
Nom	Prénom	Signature		
ENTRÉE EN VIGUEUR : 2024-05-29		DERNIÈRE RÉVISION : 2024-05-01		